Artemis Funds (Lux) – SmartGARP Global Emerging Markets Equity (le « fonds »)

Actions de capitalisation de catégorie I (USD) [ISIN: LU1846577242]

Un compartiment d'Artemis Funds (Lux).

La société de gestion est FundRock Management Company S.A.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans le fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif

Augmenter la valeur des investissements des actionnaires via l'appréciation du capital et du revenu combinés.

Politique d'investissement

- Le fonds fait l'objet d'une gestion active.
- Le fonds investit principalement en actions de sociétés cotées, ayant leur siège social ou exerçant une part prépondérante de leur activité économique dans les pays de marchés émergents.
- Le processus d'investissement s'appuie sur un outil exclusif baptisé « SmartGARP ». Celui-ci analyse les caractéristiques financières des sociétés et détermine, pour ce faire, celles qui enregistrent une croissance plus rapide que le marché, mais s'échangent à des valorisations inférieures à celles du marché. Le Gestionnaire d'investissement sélectionne les sociétés qui, d'après « SmartGARP », présentent de bonnes caractéristiques d'ensemble. Cela signifie habituellement que le portefeuille contient des valeurs assorties de valorisations inférieures à la moyenne du marché, dont les prévisions de bénéfices sont revues à la hausse et auxquelles les investisseurs sont sous-exposés, alors qu'elles bénéficient par ailleurs de tendances économiques globales porteuses.
- Les actions de sociétés appartenant aux types suivants (détenues soit directement, soit indirectement via des instruments dérivés) sont automatiquement exclues :
  - Tabac : sociétés qui tirent plus de 5% de leurs revenus de la production, la distribution ou la vente de tabac
  - Armes : sociétés :
    - impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, mines, armes biologiques et chimiques) ou d'armes nucléaires ; ou
    - qui tirent plus de 5% de leurs revenus de la fabrication ou de la vente d'armes à feu civiles ou de munitions.
  - Charbon : sociétés qui tirent plus de 5% de leurs revenus de l'extraction ou la vente de charbon thermique.
- Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'Article 8 du règlement SFDR. « SmartGARP » filtre également les sociétés à l'échelle mondiale selon leurs caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En plus de tenir compte du résultat général des sociétés sur les facteurs ESG mesurés par « SmartGARP », le Gestionnaire d'investissement prête une attention particulière à l'empreinte carbone actuelle et attendue des sociétés, étant donné que le fonds cherche à faire baisser l'intensité des émissions de carbone à long terme, sur un horizon d'au moins cinq ans. Si la sélection des investissements doit respecter les exclusions, le Gestionnaire d'investissement n'est pas contraint de prendre en compte des résultats du filtrage SmartGARP. Le choix des titres inclus dans le portefeuille est à la discrétion du Gestionnaire d'investissement, qui utilise les données financières et ESG issues de SmartGARP. De plus amples informations sont fournies dans un énoncé méthodologique disponible sur le site web d'Artemis, à l'adresse suivante : www.artemisfunds.com/methodology-statement.
- Le fonds investira directement ou indirectement à travers des instruments tels que, entre autres, des ADR, des GDR, des obligations participatives et des contrats sur différence.
- Il aura recours aux obligations participatives et aux contrats sur différence afin de pouvoir accéder aux marchés sur lesquels il peut être difficile d'acquérir des actions, et non pas pour obtenir un effet de levier. Les investissements dans les obligations participatives et les contrats sur différence ne peuvent excéder 20% de la Valeur liquidative du fonds.
- Le fonds peut investir jusqu'à 20% de sa Valeur liquidative dans des actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect ou le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.
- Le fonds peut recourir à des instruments dérivés et autres techniques à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Les instruments dérivés du fonds peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des contrats à terme standardisés et des contrats de change à terme.
- Sous réserve des limites énoncées dans la section « Restrictions d'investissement » du prospectus du fonds, le fonds peut également détenir à titre accessoire des actifs liquides à des fins de trésorerie.
- Sous réserve des limites énoncées dans la section « Restrictions d'investissement » du prospectus du fonds, le fonds peut investir dans des dépôts bancaires, des instruments du marché monétaire et des fonds du marché monétaire afin d'atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et en cas de conditions de marché défavorables.
- Le fonds peut investir jusqu'à 10% de sa Valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Informations relatives à l'Indice de référence

- MSCI EM (Emerging Markets) NR USD
  L'indice de référence constitue un point de référence par rapport auquel la performance du fonds peut être mesurée. La gestion du fonds n'est pas limitée par cet indice de référence. La déviation par rapport à l'indice de référence peut être significative et le portefeuille du fonds peut sensiblement différer de son indice de référence.

Autres informations

- Fréquence de négociation : en règle générale, du lundi au vendredi hormis les jours fériés au Luxembourg et les jours non autorisés à la négociation. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.artemisfunds.com/non-dealing-days. Les instructions reçues avant 13h00, heure d'Europe centrale, seront traitées à 16h00 le même jour.
- Politique de distribution : il s'agit d'une catégorie de capitalisation. Les revenus obtenus sont réinvestis dans le fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Rendements généralement plus faibles ← → Rendements généralement plus élevés

A risque plus faible ← → A risque plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Le fonds relève de la catégorie indiquée en raison de sa volatilité historique (la proportion ainsi que la rapidité avec laquelle la valeur des actions du fonds a augmenté ou chuté par le passé en raison des variations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt). Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque a été calculée selon des données historiques et peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds.
- Un indicateur de risque « 1 » ne signifie pas que l'investissement est « sans risque ».

L'indicateur de risque peut ne pas pleinement tenir compte des risques suivants, lesquels peuvent avoir une incidence sur la performance du fonds :

- **Risque de volatilité du marché :** la valeur du fonds ou de ses revenus peut augmenter ou diminuer en raison des variations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt, chacun des trois pouvant évoluer de façon irrationnelle et être influencé de manière imprévisible par divers facteurs, notamment des événements politiques et économiques.
- **Risque de change :** les prix des actifs du fonds peuvent être exprimés dans une devise autre que la devise de base du fonds en question. Les variations de taux de change peuvent par conséquent affecter la valeur du fonds.
- **Risque lié aux marchés émergents :** par rapport à ceux effectués dans les économies plus consolidées, les investissements réalisés dans les marchés émergents peuvent être soumis à une plus grande volatilité en raison des différences au niveau des principes comptables généralement admis, de normes moins contrôlées ou de l'instabilité économique ou politique. Dans certaines conditions de marché, les actifs peuvent être difficiles à vendre.
- **Risque lié à l'investissement en Chine :** le fonds peut investir en Actions A chinoises (actions négociées sur des Bourses chinoises en renminbi). Il existe un risque que le fonds puisse rencontrer des difficultés ou encourir des délais dans l'exercice de ses droits sur ces actions, notamment en matière de titularité ou de garantie de la propriété.
- **Risque lié au prélèvement des frais sur le capital :** lorsque des frais sont prélevés en partie ou en totalité sur le capital d'un fonds, le revenu à distribuer peut être augmenté au détriment du capital, ce qui peut limiter ou éroder la croissance du capital.

Pour plus d'informations sur ces risques ou d'autres applicables à ce fonds, notamment ceux liés à la durabilité, veuillez consulter le prospectus correspondant.

ARTEMIS
The PROFIT Hunter

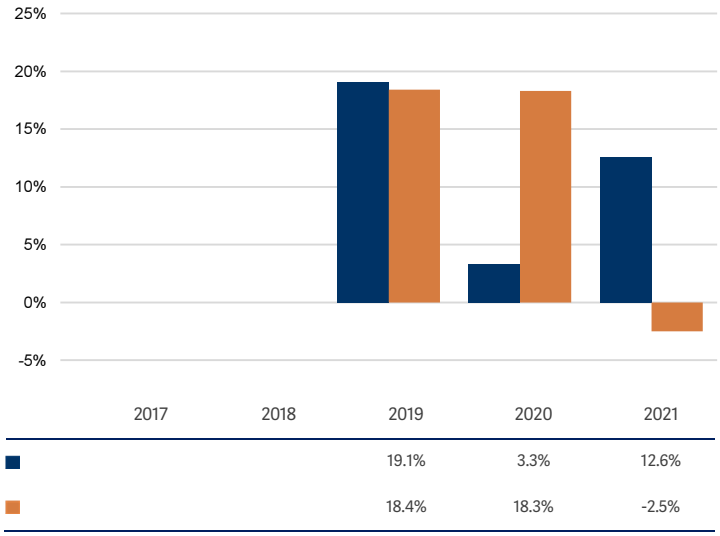
FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,960%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.
- Le montant des frais courants correspond à une estimation plutôt qu'à des chiffres passés car il rend mieux compte du montant des frais futurs escomptés. Les frais peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais exacts facturés pour chaque exercice figurent dans le rapport annuel du fonds.
- Les frais de gestion annuels sont prélevés sur le revenu.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, lequel est disponible sur www.artemisfunds.com ou www.fundinfo.com.

PERFORMANCE PASSÉE



- Actions de capitalisation de catégorie I (USD)
- MSCI EM (Emerging Markets) NR USD

- La performance passée est indiquée après déduction de tous les frais hormis les coûts d'achats ou de ventes d'actions du fonds supportés par les investisseurs.
- La performance passée du fonds ne préjugent en rien de ses performances futures.
- La performance est calculée en dollar américain.
- Date de lancement du fonds : 5 septembre 2018.
- Date de lancement de la Catégorie : 5 septembre 2018.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : J.P. Morgan SE, succursale du Luxembourg.

Informations complémentaires : veuillez consultez le prospectus et les derniers rapports semestriel et annuel du fonds. Les documents sont mis à disposition en anglais, sans frais. Vous pouvez obtenir ces renseignements, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions des différentes catégories du fonds, en contactant Artemis ou sur www.fundinfo.com.

Actif des compartiments : les actifs de chaque compartiment sont détenus en propriété exclusive et ne sauraient être utilisés pour acquitter les passifs de quelque autre compartiment ou d'Artemis Funds (Lux).

Politique de rémunération : les informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur www.fundrock.com ; un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande.

Législation fiscale : la législation fiscale luxembourgeoise applicable au fonds peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : la responsabilité d'Artemis Investment Management LLP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Glossaire : pour toutes informations concernant certains des termes utilisés dans le présent document, veuillez consulter le site www.artemisfunds.com/glossary.

Échanges : sous réserve de toute restriction relative à l'éligibilité des investisseurs à l'égard d'une catégorie particulière, vous pouvez échanger vos investissements entre les fonds ou les catégories de la gamme Artemis. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus ou contacter Artemis.

Informations complémentaires pour les investisseurs suisses et domiciliés en Suisse : le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du Représentant et de l'Agent payeur en Suisse, RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zürich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Coordonnées d'Artemis : veuillez consulter le site www.artemisfunds.com ou appeler au 0800 092 2051 (depuis le Royaume-Uni) ou le +441268 445 401.

Autorisation et réglementation : le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). FundRock Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF. Artemis Investment Management LLP est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Les présentes informations clés pour l'investisseur sont exactes au 20 septembre 2022.